

Installation des nouveaux officiers de la Société Française du Quartier Juillet.

Nous avons été très touchés de l'aimable visite qu'ont bien voulu faire, hier soir, les Maires de la Société Française du Quartier Juillet dans dimanche dernier, ainsi que MM. Breton, Pois et plusieurs autres membres de l'ancienne administration.

C'est après l'installation officielle des officiers que ces messieurs sont venus à l'Abbaye pour l'entrée en fonctions de leurs nouvelles élites.

Nous souhaitons de tout notre cœur un succès complet à ceux qui prennent la direction de la Société Française du Quartier Juillet, et nous espérons que par leur habile administration ils augmenteront non seulement la prospérité matérielle due à leur devouement, mais la popularité dont la fête nationale de la France jouit dans la population néo-épiscopale.

Les messieurs suivants sont entrés officiellement en fonctions hier:

Président, J. E. Rivoire; 1er vice-président, Chas. A. Desports; 2ème vice-président, V. B. Auguste; trésorier, J. B. Abadie.

Directeur, Jas. B. Peltier, E. V. Noddy, J. B. Traverse, A. Ribet, H. Ricard, S. Léonard, Jean Adier, A. Bosan, F. Chavasse.

M. Rivière n'est toujours vivement intéressé à l'école de la Société Française du 14 Juillet; il n'a pas pu contribuer, croyons-nous, à sa création et à son rapide développement, et ce n'est pas pourtant lui que se sont aussi l'appelé à la présidence de la société qui lui a été réservée.

Le résultat, l'école est dans une situation tout enviable, prospère, dirons-nous, car l'administration qui lède la place à celle dont l'installation a eu lieu hier soir, a travaillé avec une constance, une opiniâtreté au-dessus de tout doute.

Notre colonie française célèbre toujours annuellement la fête nationale; et c'est une grande partie de l'opinion publique d'un patriote ardant un pareil circonstance; aussi M. Rivière et tous les messieurs qui l'entourent se mettront-ils à l'œuvre quand viendra le moment de déclencher des préparatifs de cette grande et belle fête.

M. Rivière fait partie de l'armée française 1874, libérable en 1900. Il est évidemment dans ce territoire, où il est stationné, à Sidi-Bel-Abbès, Algérie, son pays natal.

M. Desportes est établi dans les affaires depuis nombre d'années; il a fait partie de notre Conseil municipal sous la précédente administration; y a joué un rôle qui lui a gagné bien des amitiés en déroulant avec autant d'enthousiasme et d'ingéniosité les intérêts qui lui étaient confiés.

M. J. B. Abadie est un des meilleurs et plus estimés de la colonie française; il a été un fidèle serviteur de la Société et a su la faire connaître et a également compris et rempli ses devoirs qui contribuent au succès l'inamovibilité dans ses éminentes fonctions de trésorier. Nous remercions nos voisins d'hier pour leur excellent travail.

Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Représentation au bénéfice de l'institution.

Un meeting de la direction a eu lieu, hier à 7 heures 30 du soir, sous la présidence du général W. G. Vincent.

Etaient présents:

Le Dr A. W. De Roalds, MM. H. La-rooseau, Frank Barker, J. J. Hinckes, Frank Brueggemann, Joseph A. Hinckes; Le chef du meeting était de régler tout le programme de la soirée qui doit être tenue le 20 Janvier, à l'Opéra Francaise, au bénéfice de cette honorable institution. C'est "La Marquise" qui sera jouée à cette occasion. M. Brueggemann et J. Hinckes ont été chargés d'annoncer et de la publier, et M. Brueggemann doit s'occuper de la distribution des inscriptions pour la circonscription.

Nous donnons ici la liste complète de la directrice ou l'institution.

Le maire de la Nouvelle-Orléans, ex-chef du quartier Juillet, Frank Barker; Joseph Brueggemann, Joseph A. Hinckes; Dr H. Dickson Brown, Félix Costain, W. H. Cook, F. Walter Calander, E. F. Delbondo, Henry Ginder, Armand Hawkins, James T. Hayden, A. C. Hatcher, Harry T. Howard, Jules W. Howe, Sam'l F. Hooper, W. H. Irby, E. H. Kettner, J. N. Landry, George L. Lester, William Melville, Robert Moore, John Parker, Joinville Berceps, Newtoum Bunker, Gén. W. H. Rehan, Peter Blaise, P. O'Conor, A. W. Crandall, G. H. Dunbar, Dr A. W. DeRoalds, Walter C. Flower, Charles Gandy, P. F. Harwig, Thos G. Hardin, Idaore Hernstein, Joseph A. Hinckes, Jas. Janvier, John Parker, J. N. Landry, Louis J. Long, J. J. L. Lovett, Gén. A. Moyer, J. Morris, H. H. Morris, G. W. Nott, J. H. O'Connor, George R. Preston, Wm. M. Rayley, C. M. Ross, W. B. Schmitz, W. E. Stander, S. O. Thomas, W. G. Vincent, Julian Wiles, Clas. H. Whitney, Q. G. Whitney, B. S. Clegg, Ben Orard, Dr F. P. Pecot, Roland Reed, Henry R. T. Jones, W. M. Morris, Stern, Willie E. Stanner, J. H. St. John, W. D. Tolson, J. M. Verge, H. H. Walmsley, G. M. Ziegler, Pearl Wright.

Officiers: W. B. Schmidt, président; W. G. Vincent, 1er vice-président; Geo. Q. Whitney, 2^e vice-président; W. R. Stander, trésorier; Jas. A. Hinckes, secrétaire.

Chirurgiens de l'institution: Dr. A. W. De Roalds, Chirurgien en chef et en charge du département des oreilles, Nez, et gorge.

Dr. Henry Dickson Burns, chirurgien en charge du département des yeux.

Comité de la fête—M. H. Larousse, Président; Dr A. W. De Roalds, Frank Barker, Joinville Berceps, Jas. J. Hinckes, H. D. Brueggemann, Geo. W. G. Vincent, W. P. Schmidt, ex-officier.

Le grand jury des Etats-Unis a été présidé hier, devant la cour; il n'a lancé aucun acte d'accusation et a demandé à être congédié jusqu'aujourd'hui, à 11 heures du matin. Les témoins suivants ont comparé devant lui:

Frank Fitchburg, A. Dorsey, C. N. Miller, tout employé des chemins de fer. Il n'a pas, apparemment, d'affaire qui concernent le commerce d'Etat à Etat.

LA CONSOMMATION GURRIS.

Un vieux méridional ayant reçu d'une mission des Indes Orientales la formule d'une tisane simple et végétale contre la goutte et pour la guérison des maladies chroniques, a déclaré que la branche de l'artichaut, l'Asperge, la branche des Poumons et de la Gorge, et qui croît radicalement à l'île Bourbon et toutes les Maldives, Népal, Inde, etc., a des propriétés curatives égales à celles de la goutte, trouvées chez les Indiens, qui sont alors de l'ordre de la moitié de la goutte. La tisane a été recommandée à nos médecins de l'ordre de la goutte.

Calinaux vient d'être père.

— Eh bien! lui demande-t-on, c'est un garçon!... — Non. — Une fille, alors? — Vous avez deviné!

Faillite de James Paynes.

James Paynes a fait, hier, session de ses propriétés à son épicerie. Le malheureux état des affaires est cause de sa faillite. Il demande une assemblée de créanciers. Il ne peut faire honneur à ses obligations. Son passif est de \$2,455 41, et son actif, de \$1,925 86.

La Quête le jour de Noël dans les diverses églises du diocèse.

HÔTEL DE VILLE.

Le maire Flower, qui était sourd depuis quelques jours, a repris, hier, son bureau.

— Les nouveaux accessoires se sont réunis, hier, pour la première fois, dans leur salle particulière, pleine d'ardeur et prête à entrer en fonction.

COMITÉ DES RUES ET DES ARCADES.

Le résultat Oculia relative à l'enquête sur le droit, plus ou moins contesté du Comptoir Téléphonique et Télégraphique, a délivré des poêles dans la ville, a été renvoyé indéfiniment.

L'ordonnance Pederson, qui a été renvoyée de la vente des fruits et légumes, par les revendeurs, aux garçons d'abattoir et aux débarquement, a été renvoyée au Comité de Police.

Rapport favorable sur l'ordonnance Cooney relative au pavage des trottoirs de la rue Eliza jusqu'à l'avenu Altimire.

Rapport favorable sur l'ordonnance Dreyfous relative au pavage de l'avenue Thaine.

Rapport favorable sur l'ordonnance Clark relative à l'annonce du projet de pavage de la rue Canal.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger relative au pavage des trottoirs de la rue Howard, de Jackson à l'avenue de la Louisiane, ainsi qu'au pavage des trottoirs de la rue Robert et de la rue Franklin.

Rapport favorable sur l'ordonnance Sherrouse, relative au pavage des trottoirs de la rue Culpepper de Jena à Magnolia Avenue, et de ceux de la rue Calhoun, de l'avenue St-Charles et la rue Liberty.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

Ensuite, par la suite, il a été envoyé au même bureau.

Rapport favorable sur l'ordonnance Herberger déclarant que la Compagnie de chemins de fer Compton C. T. a proposé de donner un plan pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière.

<p